

BULLETIN MUNICIPAL N°36  
2025-2026



L'echo  
de  
Maillé

# Nos Joies et nos Peines

## NAISSANCES

AIDOUDI Neïla	25 décembre 2024
GAULTIER Léna	18 janvier 2025
CHABOT CARRON Giulia	8 février 2025
GRIVET Auröra	23 mai 2025
GONCE Mattéo	9 juillet 2025

## MARIAGE

CAILLAUD Fanny et ADELINET Aurélien

## DÉCÈS

PLAULT Jacques	27 janvier 2025
POULET Pierre	21 mars 2025
NORGUET Emile	7 avril 2025
SAINSON Bernadette	22 juin 2025
VILLAIN André	7 juillet 2025
JAHAN Francis	26 août 2025

• Nos joies et nos peines . . . . .	2
• Le mot du maire . . . . .	3

## La vie associative

• Maillé à livre ouvert . . . . .	4
• Belle Table - Association foncière . . . . .	5
• UNC Maillé . . . . .	6
• La Maison du Souvenir . . . . .	7
• LAM . . . . .	8
• FCS2M (football) - ACCM (chasse) . . . . .	9

## La vie communale

• Parrainage des arbres fruitiers . . . . .	10
• Pêche à la truite . . . . .	10
• Bonne fête à toutes les mamans . . . . .	10
• Cérémonie des Voeux . . . . .	10
• Concours des maisons fleuries . . . . .	11
• Cérémonie du 25 août Visite du nouveau prêtre . . . . .	12
• Cérémonie du 8 mai . . . . .	13
• Cérémonie du 11 novembre . . . . .	13
• Nettoyage de la commune . . . . .	14
• Matinée citoyenne . . . . .	14
• Merci aux bénévoles . . . . .	14
• Marché de noël . . . . .	15

• Repas des ainés . . . . .	15
• Maillé en Fête - Soirées de l'été . . . . .	16
• Travaux de voirie . . . . .	17
• Récompenses maisons fleuries . . . . .	18
• Bienvenue aux nouveaux arrivants . . . . .	18
• Décorations de Noël par les enfants . . . . .	18
• CMJ . . . . .	19
• Concours photos . . . . .	20 & 21
• Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux . . . . .	22 à 24
• Budget . . . . .	24
• Tarifs communaux Calendrier des manifestations . . . . .	25

## La vie scolaire

• L'école de Maillé . . . . .	26
• Collège Patrick Baudry . . . . .	26
• SIEPVV . . . . .	27
• APE . . . . .	27

## La vie pratique

• SMICTOM . . . . .	28
• Eau & Assainissement . . . . .	29
• Relais emploi . . . . .	30
• Recensement à 16 ans . . . . .	30
• Quelques adresses incontournables . . . . .	31

Lundi - Samedi  
de 9h à 19h

[www.mesnard.opticiens.com](http://www.mesnard.opticiens.com)

Centre Commercial Intermarché  
37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Christine & Olivier MESNARD  
opticiens diplômés  
02 47 65 47 40

37 Place du Maréchal Leclerc  
37800 Sainte-Maure-de-Touraine  
02 47 65 63 77

**PRO & Cie**  
[www.procie-ste-maure-touraine.com](http://www.procie-ste-maure-touraine.com)

Antennes - S.A.V  
Image - Son - Multimédia  
Electroménager

**SARL B.MAURICE**  
[sarL.b.maurice@orange.fr](mailto:sarL.b.maurice@orange.fr)

Électricité - Plomberie - Chauffage  
Solaire - Géothermie  
Climatisation  
Pompe à chaleur  
Entretien chauffages  
Cuisines - Salle de bains



**L'Ile Bouchard**

Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes  
au **02 47 58 73 64**



# LE MOT DU MAIRE



À l'aube de la fin de cette année 2025, il m'est important de partager quelques réflexions sur son déroulement. Je reviens tout juste du congrès des Maires de France, et il faut bien admettre que l'atmosphère actuelle suscite des inquiétudes. Que ce soit à l'échelle internationale ou dans notre propre pays, l'information nous laisse perplexe. Je ne prétends pas imposer une opinion, mais je tiens à souligner que, nous, Maires, partageons une même détermination : celle de réussir à conjuguer notre rôle régional avec la nécessité de maintenir un équilibre financier sain pour nos villes et communes.

Tout d'abord, je ne vous cache pas ma sensibilité par rapport à la douloureuse histoire de notre village vécue le 25 août 1944. L'équipe de la Maison du Souvenir ainsi que son conseil d'administration œuvrent pour être les passeurs de cette mémoire et le conseil municipal s'associe à ce travail. Nombreux sont ceux qui m'ont félicité pour l'accueil chaleureux et la présentation des différentes expositions, mais aussi pour le travail pédagogique auprès des nombreuses classes qui viennent visiter notre site de mémoire. Merci à tous.

Cependant, au-delà de la mémoire, il nous appartient de rendre notre village toujours plus dynamique. Les différentes associations, le conseil municipal, les bénévoles s'affairent à cette mission et c'est une multitude d'événements d'ordre culturel ou festif qui a été organisée pour le plus grand bonheur de tous. Je remercie sincèrement tous ces acteurs de la vie locale. Je souhaite aussi adresser une mention spéciale aux personnes impliquées dans les travaux environnementaux : ramassage des déchets, nettoyage du cimetière, entretien des espaces fleuris ou du tour du plan d'eau.

En ce qui concerne le concours des communes fleuries, nous n'avons pas été récompensés cette année. Le passage de la commission est intervenu à un moment peu favorable, mais elle nous incite à être plus rigoureuse pour espérer décrocher notre première fleur.

Un autre point positif réside dans l'entretien des abords de nos hameaux et secteurs. Nous avons l'habitude de la magnifique mobilisation des habitants des « Doucets », mais cela s'est élargi à d'autres secteurs comme la « Cigogne » ou le « Sémaphore ». C'est un véritable réconfort de voir cette participation citoyenne grandissante.

Je tiens à féliciter chaleureusement toutes les personnes inscrites au concours des maisons fleuries, mais aussi celles et ceux qui embellissent leurs jardins et parcs. Lors de la journée des récompenses, qui a été mutualisée cette année avec l'accueil des nouveaux habitants, nous avons assisté à une belle communion entre anciens et nouveaux habitants.

En parlant de nouveaux habitants, il est à noter que 110 nouvelles personnes ont rejoint notre commune depuis 2020, soit près de 20% de la population. C'est un fait considérable ! Mais cette croissance démographique nous interpelle : évitons de devenir une « commune dortoir ». Nous devons mettre tout en place afin d'intégrer au mieux cette nouvelle population. Je suis un fervent défenseur du « vivre ensemble », mais encore plus du « faire ensemble ».

Parmi les grands événements de l'année, il convient de souligner la remise de la médaille de la Légion d'Honneur allemande par l'Ambassadeur d'Allemagne en France à Monsieur Bernard Eliaume. Cette distinction récompense le travail effectué dans le cadre du rapprochement franco-allemand. Nous le félicitons.

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de quatre nouveaux enfants dans notre commune, auxquels s'ajoute une naissance survenue le jour de Noël l'an passé, un bien joli cadeau. C'est d'autant plus appréciable dans un contexte où la baisse démographique et la baisse de la natalité sont régulièrement évoquées.

Ces naissances apportent du baume au cœur, surtout à un moment où des questions se posent concernant l'avenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Après deux fermetures de classes, à Marcilly-sur-Vienne puis à Nouâtre, l'incertitude reste grande quant au devenir des écoles. Actuellement un groupe de travail a été constitué pour étudier plusieurs pistes : la suppression d'un ou deux sites, ou un rapprochement voire une fusion avec les écoles de Rilly-sur-Vienne et Pouzay. Toutefois, aucun Maire n'est favorable à la fermeture d'une école à l'heure actuelle.

Je fais partie de ceux qui pensent qu'il est primordial de rendre nos communes plus attractives, en facilitant la construction ou la rénovation de maisons vacantes. Malheureusement, l'État ne nous aide pas suffisamment dans ce domaine. Quatre nouvelles maisons ont été construites au cours de ce mandat, logeant aujourd'hui dix enfants et leurs familles.

Je profite de ces quelques mots pour vous annoncer ma volonté de poursuivre mon action en me présentant dans une nouvelle équipe municipale tout en me retirant de ma fonction de Maire pour des raisons familiales.

J'ai été honoré d'avoir pu être votre représentant, et ce mandat restera un moment exceptionnel dans mon parcours personnel. Ma conviction est qu'un maire doit avant tout aimer les gens, et je peux vous dire que j'ai une grande estime pour vous tous. Ce fut une expérience humaine fantastique que je n'oublierai jamais.

Je ne peux terminer sans évoquer la mémoire de ceux qui nous ont tragiquement quittés cette année. En particulier, je pense à André Villain, bénévole décédé brutalement au terme de nos festivités d'été, et à notre collègue et ami Francis Jahan, qui nous a quittés après 42 années de service au conseil municipal. Francis était un véritable pilier de notre commune, une mémoire vivante de son histoire, et président du LAM depuis 25 ans. Nous nous associons tous à la douleur des familles endeuillées.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du conseil municipal, qui, s'étiole un peu en fin de mandat. Je remercie également les employés communaux, qui, parfois en sous-effectif, assurent les tâches avec dévouement et professionnalisme.

Je vous donne rendez-vous à toutes et tous le 10 janvier 2026 pour la cérémonie des vœux.

Je vous souhaite une excellente année 2026.

JEAN-JACQUES ROY  
MAIRE DE MAILLÉ

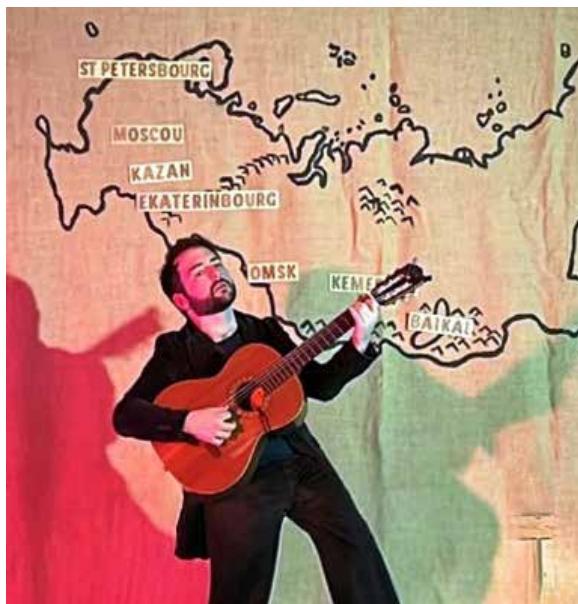
## Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne

Le mardi 24 juin 2025, à la mairie de Maillé, Monsieur Eliaume (Maire de la commune de 2002 à 2022) a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne.



Cette haute distinction lui a été remise par Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne, en reconnaissance de son engagement et de ses actions remarquables au service des relations franco-allemandes.

La cérémonie, empreinte de solennité et d'émotion, a réuni de nombreuses personnalités, amis, proches et invités venus partager ce moment de reconnaissance et d'honneur.



**OUVERT**

**A PARTIR DU 01/10/2025 :**

- **MARDI DE 16H A 18H**
- **VENDREDI DE 16H A 18H**
- **SAMEDI DE 10H A 12H**

**BEBE BOUQUINE**

- **1ER ET 3EME MARDI DU MOIS**

**MAILLE A LIVRE OUVERT**

2 rue du 25 août 37800 Maillé  
02 47 65 37 56  
bibliothèque@maille.fr

L'année 2025 touche à sa fin et il est temps de faire le bilan sur les activités proposées par notre bibliothèque « Maillé à livre ouvert ».

→ **POLAR EN VAL DE VIENNE** ♥ une nouveauté cette année, la catégorie Jeune et une journée dédiée à Richelieu le 7 juin pour célébrer les lauréats et proposer des animations.

♥ **De Neige et de Sang** de Sébastien Vidal a remporté la catégorie adulte.

♥ **Jefferson se fâche** de Jean-Claude Mourlevat a remporté la catégorie jeune.

♥ **Nous avons relancé la version 2025-2026.** N'hésitez pas à emprunter ces livres pour participer à cette édition !

→ **PRINTEMPS DES POÈTES** ♥ en mars, Christine a proposé chaque jour pendant une semaine des poèmes aux élèves des classes de Maillé.

→ **NISHTIAK !** ♥ début avril, nous avons voyagé dans le grand froid russe avec le spectacle adulte (accessible aux plus jeunes). Les spectateurs ont tous beaucoup apprécié. Nous remercions ceux qui se sont déplacés et un grand merci à Jules Moreau pour la qualité de sa prestation.

→ **CHASSE AUX ŒUFS** ♥: fin avril, petits et grands ont partagé un moment convivial lors de notre traditionnelle chasse aux œufs.

→ **GOSSE EN GUERRE** ♥ en mai, en partenariat avec la COMCOM et la Maison du Souvenir, nous avons proposé un spectacle pour enfants en lien avec le thème de la guerre. Nathalie a également présenté des livres sur la guerre.

→ **MAILLÉ EN FÊTE** ♥ nous avons mis à disposition des livres et des jeux en bois. Comme l'année précédente nous avons testé vos connaissances avec le jeu « *Tu Te Mets Combien ?* »

Les membres de la bibliothèque ont rangé, trié, mis de côté les ouvrages trop anciens. Ce « désherbage » vous a été proposé à la vente ainsi que quelques plantes lors de la brocante du LAM le 12 octobre. Merci à ceux qui sont venus échanger et acheter quelques livres ainsi qu'au LAM pour la mise à disposition gracieuse du stand !

*Au moment où nous écrivons cet article, nous prévoyons d'organiser une animation jeux de société et une animation Contes de Noël.*

## LES ACCUEILS LECTURE

♥ Permanences le mardi de 16h à 18h (NOUVEAU CRENEAU)  
le vendredi de 16h à 18h  
le samedi de 10h à 12h

♥ Notre « **bébébouquine** », organisé par Christine se poursuit avec succès. Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois (en période scolaire), elle accueille une dizaine d'enfants de moins de 3 ans pour des lectures.

♥ Comme chaque année, nos bénévoles accueillent deux jeudis par mois les enfants de l'école de Maillé afin d'organiser un prêt de livres et des lectures. Un grand merci à Claudette, Françoise, Monique et Christine pour leur engagement.

Cette année, Françoise Trapy est venue rejoindre notre équipe, bienvenue et merci.

*Le mandat du président arrive à son terme, nous espérons trouver une personne pour reprendre la présidence de cette association qui participe à créer du lien entre nous tous.*

**Sébastien, Monique, Christine, Jocelyne, Anne-Lise, Nathalie, Eodie, Claudette et Françoise, vous souhaitez à tous UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2026 !**

Nous vous attendons à la bibliothèque sur un de nos trois créneaux !



N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « Bibliothèque de Maillé ».



L'association Belle Table est représentée par trois associations : le LAM, la Chasse et le Football.

Suite au décès de M. Francis JAHAN, ancien président, ainsi qu'à la démission de certains membres, un nouveau bureau devra être constitué prochainement.

Nous constatons un certain recul dans les demandes de location de vaisselle et de tentes de réception. Toutefois, ces équipements continuent d'être mis à disposition gratuitement pour la municipalité, la Maison du Souvenir, ainsi que pour l'Association des Parents d'Elèves lors de leurs manifestations.

*Pour toute demande ou information,  
n'hésitez pas à nous contacter au*

**06 44 05 83 65**



**Meilleurs vœux à tous pour l'année 2026**



## Association Foncière de Maillé

L'association foncière de la commune occupe une place souvent méconnue pourtant essentielle.

Son rôle orchestré par des élus propriétaires de foncier agricole communal, permet l'organisation et le suivi chaque année de l'entretien des fossés inscrits au patrimoine de l'association.

Une mission d'intérêt collectif, permettant d'assurer l'écoulement des eaux issues des terres agricoles, garantissant ainsi la protection contre l'érosion ou les inondations, tout en favorisant la productivité agricole et la préservation de la biodiversité.

Ses actions sont financées par la redevance annuelle payée par les propriétaires de foncier agricole de la commune.

En 2025, après le constat des bénéfices des travaux de curage des années antérieures portant encore leurs fruits, les opérations d'entretien se sont exclusivement concentrées sur un passage de broyage de la végétation. Nous remercions par ailleurs Loïc BRUNEAU gérant de la SARL Les Boissonneries, pour la qualité de sa prestation.

# Frédy Couture

RETOUCHES DE VÊTEMENTS  
FABRICATION DE VÊTEMENTS SUR MESURE  
OURLETS DE PANTALONS  
VOILAGES - DOUBLE-RIDEAUX SUR MESURE

N° 1 Les Doucets - 37800 MAILLÉ  
02.47.65.32.20 - 06.25.93.47.13

DÉPÔT CHEZ CLAIRE - ÉPICERIE NOUÂTRE et BH CHAUSSURES SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE  
BUREAU TABAC « LE NATIONAL 10 » LA CELLE SAINT-AVANT

**OUVERT**  
les mardis et jeudis  
de 14 h à 18 h  
pour les autres jours  
me contacter

# Passion Coiffure

By  
Emmanuelle

**06.75.50.18.06 - 02.47.65.20.19**  
22, rue de la Liberté - 37800 NOUÂTRE

Lundi	9h00-13h30	Jeudi	9h00-19h00
Mardi	9h00-18h00	Vendredi	9h00-18h30
Mercredi	9h00-12h00	Samedi	8h00-12h00



# UNC MAILLÉ



***Chers adhérents, chers bénévoles,  
chers habitants de Maillé,***

Au nom de l'association locale de Maillé, affiliée à l'Union Nationale des Combattants (UNC), je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères pour l'année 2026. Que cette nouvelle année soit, pour vous et vos proches, synonyme de santé, de bonheur partagé et de réussite tant dans vos projets personnels que professionnels.

Je souhaite également profiter de ce moment pour remercier chaleureusement l'ensemble de nos porte-drapeaux qui, souvent dans l'ombre et toujours avec dévouement, honorent les nombreuses cérémonies auxquelles ils participent. Leur présence ajoute une solennité indispensable à ces moments de mémoire et contribue au rayonnement de notre association. Sans eux, sans vous, bénévoles et adhérents, il serait difficile de réaliser les actions collectives qui font la force et l'identité de notre association.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs moments forts, notamment notre traditionnel repas des Anciens combattants, qui a une nouvelle fois rencontré un grand succès avec la participation de près de 70 convives. Nous avons également eu l'honneur de célébrer un de nos aînés, Monsieur Alexandre Devineau, qui a reçu la Médaille du Djebel échelon « argent » lors

d'une cérémonie privée au château d'Azay-le-Rideau, le 3 juillet dernier. Cette distinction a été l'occasion de réunir les porte-drapeaux départementaux et ceux de l'UNC d'Azay-Cheillé, venus témoigner leur soutien à notre frère d'armes.

Ces moments inoubliables ont été rendus possibles grâce à la mobilisation des maillaciennes et maillaciens, ainsi qu'à la solidarité sans faille de chacun de vous. Je vous en remercie profondément.

L'année à venir sera également celle du renouvellement de l'équipe municipale. À ce titre, je tiens à exprimer ma reconnaissance à Monsieur le Maire et à ses conseillères et conseillers pour leur soutien constant au profit du tissu associatif local. Grâce à leur implication, nous pouvons chaque année rendre nos actions plus efficaces et mieux ancrées dans la vie communale.

Enfin, je forme le vœu que notre association continue à vous apporter toute la satisfaction que vous en attendez, et que, fidèle à la devise de l'UNC, nous restions « Unis comme au front » pour de nombreuses années encore, animés par nos valeurs fondamentales : Solidarité et Devoir de Mémoire.

***Grâce à vous, notre association est en pleine forme. Je vous souhaite une très belle année 2026 !***

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux !

Boulangerie & Pâtisserie  
Karine & Laurent Valley

02.47.65.20.20 34, rue de la Liberté 37800 NOUÂTRE

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES  
ENTRETIEN MÉNAGER  
JARDINAGE - BRICOLAGE

SI SERVICES À LA PERSONNE

2, PLACE DU MARÉCHAL LECLERC  
37800 SAINTE MAURE DE TOURAIN

CONFIEZ-NOUS  
SERVICES À LA PERSONNE

CONFIEZ-NOUS  
TOURAINE

02 47 37 26 73  
ste-maure@confiez-nous.fr  
WWW.CONFIEZ-NOUS.FR



Après une année 2024 marquée par le 80<sup>e</sup> anniversaire du massacre, la Maison du Souvenir a poursuivi son cycle de commémoration de la Libération. L'exposition intitulée «**Soumettre par la terreur**», réalisée entièrement par notre équipe, est restée présente tout au long de l'année, permettant de maintenir la mémoire vivante auprès des visiteurs. Parallèlement, plusieurs projections et manifestations ont été organisées. Il faut souligner le grand succès rencontré par la conférence de Christian Ingrao en mai dernier, en effet, la salle du Conseil municipal a dû être ouverte pour accueillir plus de 90 personnes.

La structure a également été sollicitée pour présenter l'histoire de Maillé en Touraine et au-delà. Des conférences ont été données à Tours, Chinon, Saint-Épain, Châtellerault, Saint-Brevin-les-Pins, Planchez (Nièvre), et des expositions sur le massacre ont été présentées dans plusieurs de ces communes, élargissant ainsi notre rayonnement.

Dans le cadre de nos partenariats avec des établissements d'enseignement professionnel, le CFA de Saint-Brevin-les-Pins a réalisé l'installation d'une fontaine dans la cour de la Maison du Souvenir, ainsi que la MFR de Noyant-de-Touraine qui a créé un massif de fleurs dans le jardin. Ces initiatives ont contribué à l'embellissement de notre espace extérieur, en complément des expositions mises en place l'an dernier.

Au-delà de la commémoration du massacre, un autre événement marquant a eu lieu cette année : lors de la remise de la Croix fédérale du Mérite à Bernard Eliaume, l'ambassadeur d'Allemagne, Stephan Steinlein, a pris le temps de visiter la Maison du Souvenir et de découvrir l'histoire de Maillé, un moment symbolique d'échanges et de mémoire partagée.

Nous tenons à souligner le rôle essentiel des collectivités qui soutiennent notre structure : la Commune de Maillé, la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et le Conseil régional du Centre - Val de Loire. Grâce à leur appui, ainsi qu'à des recettes exceptionnelles, la structure a pu clôturer l'année sur un bilan équilibré. Toutefois, nous restons inquiets pour la suite.

Pour 2026, nous espérons pouvoir proposer plusieurs conférences et continuer notre action pédagogique auprès des quelques 4000 élèves qui franchissent nos portes chaque année.

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à profiter des visites guidées que nous proposons ponctuellement au cours de l'année. Pour suivre nos actualités, vous pouvez consulter notre site internet et notre page Facebook. Enfin, nous rappelons que l'entrée est gratuite pour les habitants de Maillé !**

**BRICOMARCHÉ**  
MAISON - JARDIN

Zac Les Marchaux  
**37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE**  
**02.47.65.55.05**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
Le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



60, rue de Loches  
**37800 Ste-Maure de Touraine**  
Tél. 02 47 65 62 80

[www.peinture-caillault.com](http://www.peinture-caillault.com)

- Peinture, Vitrerie
- Revêtement Sol et Murs
- Faux plafonds  
Cloisons sèches
- Marquage routier
- Publicité, Décoration
- Etude, Conseil
- Clés (toutes marques)

# Loisirs Animations de Maillé

*Nous avons le plaisir de vous présenter un bilan de nos manifestations et activités pour l'année 2025 :*

- **LE 14 DÉCEMBRE 2024**, nous avons participé au marché de Noël, où nous avons tenu notre stand de crêpes au profit du Téléthon.
- **LE 30 MARS 2025**, notre balade s'est déroulée sous un beau soleil. La participation a été un peu modeste, regrettable pour cette belle occasion de découvrir notre commune.
- **LE 15 JUIN 2025**, notre sortie au «Cabaret Extravagance» à Notre-Dame-d'Oé a été un franc succès : notre réservation était complète et tous les participants ont été ravis.
- **LE 5 JUILLET 2025**, lors de l'événement « Maillé en Fête », nous avons tenu un stand de crêpes et de confiseries, apportant un peu de douceur pour le plaisir des petits et des grands.
- **LE 12 OCTOBRE 2025**, notre brocante a célébré sa 22<sup>e</sup> édition. Nous avons eu 130 emplacements réservés et avons eu le plaisir d'offrir gracieusement deux emplacements à la bibliothèque et à l'Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire. Le soleil était au rendez-vous, attirant de nombreux visiteurs.

En plus de nos activités, nous avons prêté nos tables et bancs à la municipalité pour diverses manifestations organisées par la commune, notamment pour le marché de Noël, les soirées d'été, ainsi que pour la cérémonie du 25 août.

*Tout au long de l'année, nous avons également soutenu plusieurs œuvres humanitaires, en faisant des dons au Téléthon, aux Paralysés de France, aux Restos du Cœur, et à l'association Secours en Mer.*

*Tous les membres de Loisirs Animations de Maillé vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.*

*Les membres du LAM*

## DATES À RETENIR POUR 2026

**1<sup>er</sup> février 2026 10h30**

**→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**19 avril 2026**

**→ SORTIE «TOURNÉE GÉNÉRALE»**

**11 octobre 2026**

**→ BROCANTE**



**SARL  
DUVAL**

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE  
OSSATURE BOIS

**06 79 77 71 50**

La Poste de Beauvais - 37800 Draché



# FCS2M

## saison 2025-2026

La saison 2024-2025 s'est terminée sur une note positive pour notre club. L'équipe 1 a brillamment validé sa montée en division supérieure. L'équipe 2 a également réalisé une performance remarquable en terminant à la 3<sup>e</sup> place pour sa première année. De leur côté, nos jeunes U18 ont connu une belle saison en accédant à la bi-départementale et en réalisant un excellent parcours en coupe. En somme, la saison a été très positive.

Pour la saison 2025-2026, nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une 3<sup>e</sup> équipe senior. Nos effectifs se maintiennent, et nous poursuivons nos efforts pour développer l'école de foot et multiplier les partenariats.

Les travaux d'amélioration sur nos stades se poursuivent : peinture, nettoyage, remplacement des buts à Sainte-Maure et rénovation des sanitaires à Maillé.

Pour cette nouvelle saison, les féminines, les séniors 3, ainsi que les U15 et U13 évolueront sur les installations de Maillé.

En parallèle, nous avons prévu plusieurs manifestations tout au long de l'année. Nous avons débuté avec la randonnée Octobre Rose à Maillé, un événement solidaire qui a rassemblé 94 participants.

Nous tenons à remercier les municipalités de Maillé et de Sainte-Maure, nos précieux partenaires, la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, la Région, ainsi que nos bénévoles, les licenciés, les supporters et les parents.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2026. Merci d'avance pour vos encouragements !

Le bureau



### DATES À RETENIR

- 30/01/26** ♦ LOTO À POUZAY
- 14/03/26** ♦ REPAS À MAILLÉ
- 12/04/26** ♦ LOTO À POUZAY
- 08/05/26** ♦ TOURNOI U15 STE MAURE
- 24/05/26** ♦ TOURNOI SIXTE STE MAURE
- 15/06/26 au 19/06/26**
  - ♦ TOURNOI INTER-ENTREPRISES
- 28/06/26** ♦ TOURNOI U11/U13

**07.57.44.63.71**

551126@lcfoot.fr

 FC Sainte Maure Maillé – FCS2M

 fcs2\_m

fcsaintemauremaille.sportsregions.fr



# ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ

### LA DATE À RETENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHASSEURS

vendredi 27 février 2026

à 18h30, à la salle associative.

*L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 21 septembre 2025 et la fermeture se fera le 28 février 2026. Les battues aux renards et sangliers sont programmées pour le 31 mars 2026.*

Cette année, l'association enregistre une légère diminution de ses sociétaires, passant de 23 à 21. Nous avons l'autorisation de prélever 12 lièvres et 16 chevreuils. Les lâchers de petits gibiers seront reconduits avec 175 faisans et 150 perdrix.

Comme les années précédentes, l'association a participé activement aux différentes manifestations organisées par la commune. Un grand merci à certains sociétaires qui consacrent une partie de leur temps à l'organisation et au bon déroulement de ces événements.

Lors des battues aux grands gibiers, des panneaux de signalisation sont installés le long des routes pour assurer la sécurité de tous.

### MEMBRES DU BUREAU

**PRÉSIDENT**  
SOUBISE Bernard

**VICE-PRÉSIDENT**  
BERNARD Xavier

**SECRÉTAIRE**  
DUTARDRE Jean-Gilles

**SECRÉTAIRE ADJOINT**  
POTTIER Frédéric

**TRÉSORIER**  
DEMASSOUGNE Bernard

**TRÉSORIER ADJOINT**  
CHAMPIGNY Frédéric

**MEMBRES**  
CHAMPIGNY Joël  
CREUZON Raymond  
DOUCET Jean-Jacques  
NORGUET Jean-Michel  
SOUBISE Frédéric

*Meilleurs Vœux à tous pour 2026*



## Parcours des arbres fruitiers

Deux enfants, Marius et Neïla, nés en 2024, se sont vu attribuer chacun un prunier portant leur prénom. Trois enfants nés en 2023 ont, quant à eux, reçu le diplôme du petit jardinier.

L'inauguration s'est conclue par le pot de l'amitié au plan d'eau, où ces arbres sont plantés dans le verger des enfants.

À terme, la récolte des fruits permettra aux élèves de l'école de Maillé de réaliser de délicieuses tartes à partager.



## Pêche à la truite !

Pour la deuxième année consécutive, l'étang de Maillé a accueilli un lâcher de truites qui a réuni une cinquantaine de pêcheurs.

Sous un soleil généreux, environ 120 truites ont été pêchées dans une ambiance conviviale.

L'ACCM était présente pour assurer la restauration, contribuant ainsi au bon déroulement de la journée.

La municipalité adresse ses remerciements chaleureux à l'ensemble des bénévoles dont l'implication a permis la réussite de cette manifestation.



Comme le veut la tradition, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont accueilli les mamans et les enfants de la commune pour célébrer la Fête des Mères au « 9, rue du 25 août ».

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, chaque maman s'est vu offrir une fleur en signe d'attention et de reconnaissance.

La rencontre s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, l'occasion d'échanger, de partager des sourires et de passer un agréable moment ensemble.



Le samedi 11 janvier, Jean-Jacques Roy a présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants de la commune ainsi qu'aux élus invités.

Ce moment de rencontre a également permis de récompenser les lauréats du concours « Maisons, jardins de couleurs 2024 », saluant ainsi leur contribution à l'embellissement de notre village.

Un diaporama a été diffusé, retraçant les nombreuses manifestations qui ont marqué l'année 2024, riche en rencontres, en émotions et en instants de convivialité.

La matinée s'est conclue autour du vin d'honneur, partagé dans une ambiance chaleureuse.

**EARL LES BIQUETTES DU CLOS**

Fromage de chèvre fermier

Claudie et Cendré

Le Clos  
37800 Marcilly sur Vienne

Tél : 02.47.85.20.79

06.75.33.12.41 ou 06.60.82.24.19

lesbiquettesduclos@gmail.com

L'attrait croissant pour la nature et le respect de l'environnement encourage la municipalité à poursuivre son engagement dans le concours départemental des maisons fleuries ainsi que dans l'organisation du concours communal.

L'embellissement du cadre de vie, associé à une volonté forte de protéger notre environnement, demeurent au cœur de nos priorités.

La municipalité adresse ses remerciements chaleureux à l'ensemble des participants pour leurs efforts et leur créativité. Après délibération du jury, les prix ont été remis aux lauréats lors d'une cérémonie dédiée.

Cette année, notre commune conserve fièrement son niveau 2 pétales, tout en visant un objectif ambitieux : obtenir un jour la première fleur.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025



BIÈRES BRASSÉES À SAINTE-MAURE DE TOURAIN  
[www.lasaintemaurienne.fr](http://www.lasaintemaurienne.fr)

Restaurant  
"Le petit Marmiton"  
75 bis, avenue du Général de Gaulle  
37800 SAINTE MAURE DE TOURAIN  
Tél. 02 47 65 41 70



# CÉRÉMONIE DU 25 AOÛT

*Le lundi 25 août, Maillé a commémoré le 81<sup>e</sup> anniversaire du massacre, en présence de Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet d'Indre-et-Loire, d'une délégation allemande, des autorités civiles et militaires, ainsi que de nombreuses personnes venues partager ce moment de recueillement et de mémoire.*



Après la messe, une première gerbe a été déposée devant la stèle du square par Jean-Jacques ROY, maire de Maillé, accompagné de Mickaël CORTOT, président de l'association Pour le Souvenir de Maillé.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la gare, devant le monument des cheminots, où fut lu un texte rédigé à partir du témoignage d'Yvon MILLORY, enregistré en 2004. Puis, il a poursuivi son chemin jusqu'au cimetière.

Là, quatre membres du Conseil Municipal Jeunes ont procédé à la lecture de deux poèmes : le premier, écrit par un apprenti du CFA de Saint-Brevin-les-Pins, lu par Anouk et Jules; le second, rédigé par Monique ECHEVARD, lu par Raphaël et Nolan.

La lecture des noms des 124 victimes du massacre a ensuite été assurée par Annette GANDAR-CHATENET, survivante, et par Régis TRAINQUART. Ce moment particulièrement émouvant a ravivé chez chacun le souvenir de la barbarie et de l'acharnement destructeur qui s'abattirent sur le village.

Comme le veut la tradition, des dépôts de gerbes ont suivi. Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire de Maillé, ont ensuite partagé avec les familles de rescapés des paroles empreintes de profonde sympathie.

Enfin, le cortège s'est rendu à la Maison du Souvenir, où les autorités ont salué les porte-drapeaux. Les discours prononcés ont rendu hommage aux victimes d'hier, tout en rappelant les souffrances de celles et ceux qui, encore aujourd'hui, subissent la violence des guerres et des conflits. Ils ont souligné combien ces drames d'hier et d'aujourd'hui laissent derrière eux des mémoires douloureuses et des commémorations empreintes de tristesse.

*Le nouveau prêtre de la paroisse Notre-Dame en Bouchardais, Père Christophe Malric, a eu la gentillesse de venir se présenter à notre commune, accompagné de plusieurs fidèles. Ensemble, ils ont effectué un joli périple à vélo sous un magnifique soleil d'automne, parcourant huit clochers lors du même après-midi.*

*Un moment chaleureux d'échange a eu lieu dans notre église Saint-Martin, où Père Christophe a pris le temps de prier pour les habitants de notre commune, un geste empreint de bienveillance.*

*Nous remercions vivement Père Christophe et ses fidèles pour cette visite enrichissante et pleine de sens.*



## VISITE DU NOUVEAU PRÊTRE DE NOTRE PAROISSE





## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le jeudi 8 mai, la commune de Maillé a commémoré le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945, rendant hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

Ne jamais oublier le passé afin de construire un avenir meilleur : tel est le sens de cet hommage rendu chaque année aux victimes du conflit de 1939-1945 et, depuis 2012, à toutes celles et ceux qui sont tombés au service de notre pays.



Cette année, la cérémonie s'est déroulée en présence des enfants du Conseil municipal jeune, créé à la fin de l'année 2024. Leur participation témoigne de l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux nouvelles générations, pour que l'histoire et ses leçons ne s'effacent jamais.



## Cérémonie du 11 novembre



Le mardi 11 novembre, Maillé a célébré le 107<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une date marquante de la victoire et de la paix, mais aussi un hommage solennel à tous les Morts pour la France. Cette cérémonie revêt une importance particulière, en permettant de transmettre aux jeunes générations non seulement l'histoire, mais aussi les valeurs fondamentales de la solidarité.

Après la lecture émouvante du message du ministère des Armées par Monsieur le Maire, ce sont deux jeunes membres du «Conseil Municipal des Jeunes» qui ont pris la parole pour lire le texte de l'Union Nationale des Combattants.

Cette année, le Bleuet de France a revêtu une signification toute particulière : il y a un siècle, le premier atelier de confection ouvrait ses portes aux Invalides. Symbole emblématique de la solidarité envers le monde combattant, cette petite fleur, qui poussait autrefois dans les tranchées, est aujourd'hui un témoignage vibrant de la résilience et de la force d'âme de la nation française. Elle incarne l'esprit de fraternité qui perdure, unissant les générations dans le souvenir et le respect de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.



### SARL C. JUCQUOIS TP- TRANSPORTS



JUCQUOIS Cédric  
Dirigeant  
Tél. 06 32 32 21 82



5 Route Des Terrages - 37160 DESCARTES  
Tél Bureau : 02 47 59 82 63  
Mail : [jucquois.claudy@wanadoo.fr](mailto:jucquois.claudy@wanadoo.fr)



## NETTOYAGE DE LA COMMUNE



C'est par une fraîche mais ensoleillée matinée que s'est tenue, le samedi 15 mars, l'opération « J'aime la nature propre », initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs et organisée à l'échelle nationale tout au long du week-end.

À Maillé, une quarantaine de participants, dont plusieurs enfants, se sont mobilisés dans la bonne humeur et la convivialité pour ramasser les déchets dispersés dans la commune. Équipés de sacs jaunes, gants, seaux et gilets de sécurité, ils ont veillé à trier soigneusement leurs trouvailles dans les bacs prévus (jaune, noir, verre et papier).

Si la commune s'est révélée globalement propre, quelques incivilités persistent, notamment aux abords des bois où canettes et autres déchets pourraient pourtant être facilement déposés en déchetterie.

La matinée s'est conclue par le verre de l'amitié offert par la municipalité, suivi d'un repas tiré du sac, partagé dans la bonne humeur avec les bénévoles présents.

Un grand merci à tous les participants, petits et grands, pour leur implication et leur engagement en faveur de la préservation de notre environnement.



**Le samedi 21 juin, de 9h à 12h, le conseil municipal avait convié les habitants à participer à une action collective dédiée à l'entretien des massifs fleuris de la commune.**

Malgré une chaleur accablante, quelques courageux, équipés de gants et de leurs outils de jardinage, ont répondu présents pour embellir nos espaces publics.

Un grand merci à tous les participants, petits et grands, qui ont mis leur énergie et leur créativité au service du village, révélant de véritables talents de paysagiste et contribuant à la beauté de notre cadre de vie.



Merci  
à nos  
bénévoles





**SARL CHARBONNEAU - PLOMBIER CHAUFFAGISTE**

La Poste de Beauvais - 37800 DRACHÉ

**02.47.65.61.63**

[charbonneau.chauffage@gmail.com](mailto:charbonneau.chauffage@gmail.com) [www.charbonneau-chauffage.com](http://www.charbonneau-chauffage.com)

**Artisan Fleuriste**  
Déborah Vaucelle  
02 47 27 53 19

55, route Nationale 10  
37160 LA CELLE-SAINT-AVANT  
[fleursdecelle@gmail.com](mailto:fleursdecelle@gmail.com)

 [fleurs de celle](#)  [fleursdecelle](#)





Pour sa deuxième édition, le Marché de Noël de Maillé a rencontré un vif succès. Vous avez été nombreux à venir flâner parmi la trentaine d'exposants, admirer les décos fêériques et dénicher le cadeau idéal.

Les gourmands ont pu savourer crêpes, churros, confiseries, huîtres, fouées et boudins, le tout accompagné d'un verre de vin chaud.

Les plus jeunes et les moins jeunes ont eu le plaisir de rencontrer le Père Noël et d'immortaliser ce moment en photo.

La municipalité adresse un grand merci aux exposants, aux associations, aux bénévoles et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.



## REPAS DES AÎNÉS 11 octobre

Le repas des aînés est un événement annuel incontournable, qui rassemble nos seniors pour un moment de convivialité et de fête, renforçant les liens sociaux au sein de la commune. C'est une occasion privilégiée pour les aînés de sortir de la routine quotidienne, de rencontrer d'autres habitants et de nouer de nouvelles amitiés, en particulier dans les zones rurales où l'isolement peut être un véritable défi.

Cet événement reflète l'engagement de la municipalité envers ses aînés, marquant une véritable reconnaissance de leur place essentielle au sein de la société et de l'importance de la solidarité intergénérationnelle. Il constitue également un moment précieux pour les élus, qui peuvent échanger avec les aînés dans une atmosphère détendue et chaleureuse.

Le repas, préparé avec soin par le Restaurant «Le Tourne Bride», a été servi dans une ambiance festive, accompagné par l'animation musicale de l'orchestre Guy Roberto et Jacotte, créant une atmosphère joyeuse et pleine de dynamisme.

Un moment particulièrement émouvant de la journée fut la mise à l'honneur des doyens de la commune, symbolisant le respect et l'admiration que nous portons à ceux qui ont marqué l'histoire locale et qui continuent à être des témoins précieux de notre patrimoine.



### AMBULANCE POUZEENNE VSL AMBULANCE TAXI



13, rue de Varennes  
**37800 POUZAY**  
**02.47.65.87.24**  
**06.70.85.34.86**

[ambulancepouzeenne@gmail.com](mailto:ambulancepouzeenne@gmail.com)

**H.P.O.**

**MAINTENANCE INFORMATIQUE  
A DOMICILE**

Mail: [hpo.informatique@outlook.com](mailto:hpo.informatique@outlook.com)  
Tel: 07.81.94.29.87.



Comme chaque année, la municipalité, les associations et de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour offrir aux habitants et visiteurs un week-end festif et convivial à l'occasion de la Fête de Maillé.

Au programme : *pêche, tir à l'arc, canoë, pétanque, animations proposées par l'APE et la Bibliothèque, ainsi que de délicieuses crêpes préparées par le LAM.*

Nouveauté cette année : une structure gonflable et des jeux en bois, qui ont enchanté les plus jeunes.

La buvette et la restauration, assurées par l'association de chasse, ont connu un franc succès face à l'affluence, notamment lors du magnifique concert de SAMSOU'L, suivi d'un splendide feu d'artifice.

Le dimanche, de nombreux marcheurs ont pris part à la visite guidée du château d'Argenson malgré la pluie, en présence du Comte et de la Comtesse d'Harcourt. Le déjeuner qui a suivi a rassemblé plus de 130 convives dans une ambiance chaleureuse.

*La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles et associations communales dont l'implication a largement contribué à la réussite de ce week-end festif.*

5 & 6  
JUILLET

## LES SOIRÉES DE L'ÉTÉ À MAILLÉ

Cette année, les soirées de l'été ont repris vie au 9 rue du 25 Août, animant la commune de moments chaleureux et conviviaux.

Pour la restauration, nous avons eu le plaisir d'accueillir Al Traiteur, qui a su régaler les participants, accompagné de Cécilia à la buvette, toujours avec le sourire.

Soucieuse de préserver cet esprit de rencontre et de partage, la municipalité a tenu à maintenir ce rendez-vous bimensuel du vendredi soir. Vous avez été nombreux à venir profiter de ces instants, en famille, entre voisins ou entre amis.

Un grand merci à Al Traiteur et à Cécilia pour leur engagement et leur créativité, qui, à chaque édition, nous ont permis de découvrir de nouvelles saveurs et ont largement contribué au succès de ces soirées estivales.





## TRAVAUX DE VOIE ET DE SÉCURISATION ROUTIÈRE

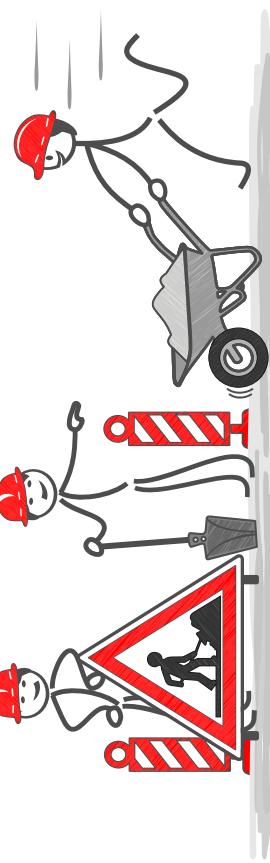
Nous avons réalisé tout au long de l'année l'entretien de nos routes et chemins, notamment le rebouchage traditionnel des trous provoqués par la circulation et les conditions météorologiques. Comme d'habitude, pour limiter les coûts et réduire le nombre de trajets à la centrale d'enrobé et à la carrière, nous attendons que l'état des voies sur l'ensemble de la commune justifie une intervention et nous effectuons ces travaux par nous-mêmes.

Par ailleurs, nous avons cette année fait appel à une entreprise avec un lamier pour élaguer les bords de bois sur plus de trois kilomètres le long de nos voies communales, un entretien qui n'avait pas été réalisé dernièrement. C'est un moyen également de gagner en visibilité et en accessibilité. Le ramassage et l'évacuation des branches ont quant à eux été aussitôt assurés par nos propres moyens.

Malgré ces travaux d'entretien courant, plusieurs événements climatiques ont cette année entraîné la chute de plusieurs arbres sur nos routes et chemins, nous demandant d'intervenir dans les meilleurs délais pour dégager les voies. De même, les vents occasionnent régulièrement le décrochage de quelques câbles, que nous nous chargeons de signaler aux services concernés (télécoms, fournisseurs d'énergie).

Depuis leur installation dans certains lieux, certains paloxs fleuris se sont fait heurter et endommager par des conducteurs imprudents ou inattentifs. Si ce choix d'aménagement dans le cadre des travaux de sécurisation ne fait toujours pas l'unanimité, il démontre ainsi son utilité en matière de limitation de la vitesse et de sécurité routière (piétons, vélos et autres usagers).

Enfin, toujours dans l'objectif des travaux de sécurisation routière entrepris depuis plusieurs années, vous avez pu constater, à l'automne 2025, la mise en place d'un carrefour giratoire à l'entrée du bourg de Maillé, sur le pont. Suite à de très nombreux échanges, réunions et rendez-vous avec les services du Département en charge des voiries et l'obtention exceptionnelle d'une subvention « Amendes de police relatives à la circulation routière », nous pouvons enfin espérer prochainement une finalisation de cet aménagement.



**AOP SAINTE MAURE DE TOURNAINE**

**EARL La Haute Siliere**

**Vente & Dégustation à la ferme**

CYRIL CHARLOT & ROMAIN CHARCELLAY  
RN 10 37800 SAINTE MAURE DE TOURNAINE  
06 85 20 78 16

Plomberie - Climatisation - Chauffage - Electricité - Installation IRVE - Photovoltaïque

**LEBOEUF  
FILLON**  
by LF Groupe

Votre spécialiste,  
à côté de chez vous !

4 route de Sepmes  
37800 Sainte Maure de Touraine

02 47 55 66 27



# Récompenses maisons fleuries

*Et bienvenue  
aux nouveaux  
habitants de Maillé*

Le 8 novembre dernier, Monsieur le Maire a organisé un pot d'accueil en l'honneur des nouveaux habitants de la commune, arrivés entre 2020 et 2025. Cet événement a été l'occasion de faire de belles connaissances. Il a été couplé avec la remise des prix du concours des maisons fleuries, qui met en valeur l'engagement des résidents pour l'embellissement de la commune pendant l'été 2025.

Après la présentation des nouveaux habitants, des lauréats du concours et de l'équipe municipale, Monsieur le Maire a prononcé un discours sur les événements festifs marquants de l'année, soulignant les initiatives locales.

L'événement s'est clôturé sur une note conviviale par le traditionnel verre de l'amitié, permettant à chacun d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et détendue.



## Décorations de Noël réalisées avec les enfants de Maillé

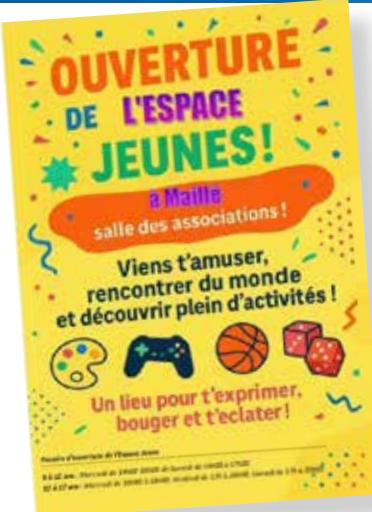


Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, la municipalité a organisé un après-midi de création de décorations de Noël, destinées à illuminer notre marché de Noël et embellir notre commune pour les fêtes de fin d'année.

Enfants, parents et grands-parents, ont participé avec enthousiasme, apportant chacun son imagination et sa créativité pour réaliser des décorations qui incarnent toute la magie de Noël. L'ambiance était empreinte de joie et de convivialité.

En fin d'après-midi, un goûter a permis à tous de se retrouver et de partager un moment agréable autour de douceurs, clôturant ainsi cet événement dans une atmosphère chaleureuse et festive.





DATE À RETENIR

**samedi 17 Janvier 2026**  
**soirée FIFA à l'Espace Jeunes**

La commune de Maillé a récemment franchi une nouvelle étape dans sa politique de participation citoyenne en créant un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette initiative vise à donner la parole aux jeunes, leur permettre de s'impliquer activement dans la vie communale et de découvrir les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté.

Le 17 novembre 2024, les élections ont permis d'élire les membres du premier CMJ de Maillé. Ont été élus : Anouk, Lise, Raphaël, Jules, Nolan, Inès, Sohanne, Liya et Marius. Ces jeunes conseillers et conseillères auront pour mission de représenter la jeunesse de la commune, proposer des idées et mettre en œuvre des projets au service des jeunes.

Parmi leurs premières réalisations figure la création d'un Espace Jeunes, installé dans la salle associative de la commune. Ce lieu convivial est ouvert aux jeunes de 9 à 17 ans et a pour vocation d'être un espace de rencontre, de partage et de créativité. Les jeunes pourront s'y retrouver pour échanger, construire des projets collectifs et participer à diverses actions destinées à dynamiser la vie locale.

Avec cette initiative, Maillé affirme sa volonté de favoriser l'engagement des jeunes citoyens et de leur offrir une place à part entière dans la vie publique. Une belle manière de préparer les citoyens de demain !



**Excellente année sportive à toutes et à tous !**

C'est reparti pour une nouvelle saison de fitness à Maillé ! Dans la bonne humeur, 25 adhérents – femmes et hommes de tout âge – se retrouvent chaque jeudi soir de 19h à 20h dans la salle des fêtes, mise à disposition gracieusement par la mairie.

Sous la conduite de Dimitri, notre coach diplômé, les séances commencent par un échauffement avant d'enchaîner sur des exercices cardio et de renforcement musculaire. Haut du corps, abdominaux, dos, fessiers... aucun muscle n'est oublié !

# FITNESS

**Le fitness reprend à Maillé !**

Ces entraînements permettent non seulement de garder la forme, mais aussi d'améliorer son endurance, de tonifier sa silhouette et de prévenir les petits bobos du quotidien.

Au-delà de l'activité physique, ces rendez-vous hebdomadaires sont aussi un vrai moment de convivialité et de partage. Dimitri adapte les exercices au niveau de chacun, toujours dans la bonne humeur et sans esprit de compétition.

Alors si vous avez envie de bouger, de vous dépenser ou simplement de passer un bon moment, n'hésitez pas à venir essayer !

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre le groupe.



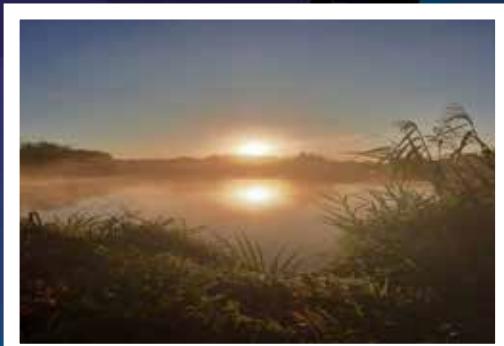
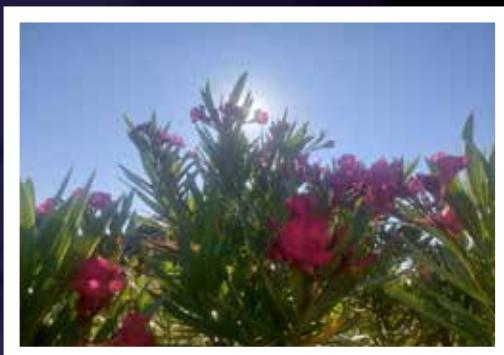
# CONCOURS



La municipalité a organisé un concours photo intitulé «Un regard sur Maillé», invitant les habitants à capturer des images illustrant l'un des quatre thèmes choisis: **patrimoine, paysage, faune ou flore, tous représentatifs de notre territoire.**

Ce concours avait pour objectif de récompenser l'implication des habitants et de mettre en valeur la richesse de notre commune à travers leur regard. Lors de la fête communale du 5 juillet, les participants ont eu l'opportunité de voter pour leur photo coup de cœur dans chaque catégorie. Les quatre lauréats ont ainsi été récompensés pour leur talent et leur créativité. Nous sommes heureux de partager avec vous l'ensemble des photos prises, qui méritent d'être vues par tous les habitants de Maillé.

# PHOTOS



## ► RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2024

### Admission en non-valeur de produits irrecouvrables

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur des produits irrecouvrables relatifs à des loyers, de 2021 à 2023, pour la somme de 3 566,29 €.

### Élection de nouveaux délégués au sein du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne

Considérant la démission de M. DEFOER Sébastien, conseiller municipal de Maillé et délégué titulaire, de son poste de Président dudit syndicat, le conseil municipal désigne en qualité de délégués titulaires M. ROY Jean-Jacques, Mme SAULNIER Pascale et M. DEFOER Sébastien et en qualité de délégué suppléant M. BERNARD Xavier.

### Renouvellement de la convention de partenariat pour un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département

Le Conseil Municipal, décide de reconduire ce service d'un portail commun de ressources numériques aux bibliothèques, nommé « Nom@de ».

### Choix de l'architecte pour le projet de transformation d'une habitation sis 9 rue de 25 août en un commerce avec un logement

Pour la maîtrise d'œuvre des travaux du commerce et du logement attenant, le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de M. JAMIN Ambroise, architecte à l'Ile Bouchard, pour un montant total de 45 425 € HT comprenant la tranche ferme, les trois missions complémentaires et la tranche optionnelle.

### Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- d'une demande de reprise de travail à temps partiel thérapeutique déposée par M. PION Tony suite à son arrêt d'accident de service. Une visite chez un médecin agréé de l'administration va être programmée avant cette reprise ;
- de la décision de la communauté de communes d'instaurer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Celle-ci sera payée par les propriétaires et facturée avec la taxe foncière.
- de la demande de SNCF Réseau d'un foncier sur le domaine public, en bordure de la rue du Lavois, afin d'y installer un bâtiment technique ;
- de l'augmentation de 2 % en 2025 de l'offre de M. LORENZI relative à la tonte au stade, au débroussaillage des abords, et à l'entretien des espaces verts de l'étang ;
- des conclusions d'une visite d'inspection du pont situé à « la Rabaudière » effectuée par SNCF Réseau : absence de bordures de trottoirs d'où le risque de heurts sur les garde-corps ;
- des dates envisagées pour la fête communale de l'année prochaine : 21 et 22 juin 2025.

## ► RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2024

### Fixation du montant de la participation employeur au risque prévoyance des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Dans le cadre du contrat collectif avec la Mutuelle Nationale Territoriale de protection sociale complémentaire pour deux agents communaux, le Conseil Municipal décide d'instituer une participation financière de la commune à hauteur de 12 € brut mensuel, par agent, pour le risque « Prévoyance », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Révision du régime indemnitaire applicable aux agents communaux

Le Conseil Municipal décide de fixer les montants maximums annuels de l'IFSE et du CIA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 comme suit :

Catégorie B			
REDACTEURS		MONTANT ANNUEL MAXIMUM	
Groupes de fonctions	Emploi - Fonction	IFSE	CIA
Groupe 1	Secrétaire Général de Mairie	1 892 €	300 €
Catégorie C			
ADJOINT ADMINISTRATIF		MONTANT ANNUEL MAXIMUM	
Groupes de fonctions	Emploi - Fonction	IFSE	CIA
Groupe 2	Agent d'accueil	958 €	300 €
ADJOINT TECHNIQUE			
Groupe 1	Adjoint technique principal	846 €	300 €
Groupe 2	Agent d'entretien des bâtiments communaux	1 117 €	300 €
	Adjoint technique	846 €	300 €

Les montants annuels de l'IFSE tels que définis sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents occupés sur un emploi à temps non complet. Par ailleurs, pour les agents à temps partiel ces montants sont réduits dans les mêmes conditions que le traitement. Tous les 3 ans ce montant annuel attribué aux agents sera révisé. D'autre part, le Conseil Municipal décide de revoir la fiche de poste de l'agent d'accueil à l'agence postale communale afin de lui confier de nouvelles tâches.

### Cession d'une partie de l'entreprise publique de la voie communale n° 4 au profit de SNCF Réseau

Suite à la demande de SNCF Réseau de disposer d'un foncier supplémentaire afin d'installer un shelter, rue du Lavois, le Conseil Municipal décide de céder gratuitement à SNCF Réseau une surface de 34 m<sup>2</sup> située sur le domaine public, voie communale n° 4, rue du Lavois et autorise la division cadastrale pour la création d'une nouvelle limite parcellaire.

### Demande de subvention au titre du FDSR 2025

Le Maire propose de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2025 dans le cadre des travaux d'aménagement d'un point multi services et d'un logement attenant dans l'immeuble situé 9 rue de 25 août. Le coût global du projet est estimé à 350 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi DETR (20,58 %) 72 000 €, FDSR 2024 (13 %) 45 519 €, FDSR 2025 (13 %) 45 519 € et Fonds propres (53,42 %) 186 962 €. Le Conseil Municipal décide d'approuver ce projet et le plan de financement tels que présentés.

### Fête communale 2025

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'organiser la fête communale les 5 et 6 juillet 2025, avec le tir du feu d'artifice.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé :

- De l'avis défavorable émis par le médecin agréé suite à la demande de reprise à temps partiel thérapeutique de M. PION Tony, avec pour motif « inaptitude au poste ». Un contact va être pris avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale suite à cette décision ;
- De l'augmentation de la contribution communale annuelle au service départemental d'incendie et de secours : 8 563 € contre 8 412 € en 2024 ;
- De l'évolution de la desserte de la ligne SNCF Tours-Port de Piles :
  - Un train est avancé de 15 mn permettant une arrivée à Tours avant 8 h 00.
  - Un train retrouve son horaire de 2023, retardé de 11 mn, offrant un horaire un peu plus tardif au départ de Tours.
- Un bilan du repas du 11 novembre 2024 est effectué. Il est constaté peu de présents. Sur 126 invitations, seules 38 personnes participent. Une réflexion est à mener sur un changement de date ou une nouvelle formule.

## ► RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2025

### Intervention des délégués du Conseil Municipal Jeunes

Lise DEFOER et Anouk EVRARD, déléguées du Conseil Municipal Jeunes, présentent leur projet de création d'un foyer pour adolescents, envisagé dans une salle du bâtiment communal situé 9 rue du 25 août. Une visite des lieux a été effectuée avec le Maire. Pour l'aménagement de ce lieu, elles souhaitent faire un appel à des dons pour collecter des tables, des chaises, un canapé, un babyfoot, des jeux de société et une télévision.

Ce lieu serait accessible aux jeunes âgés de 9 à 16 ans. Un règlement intérieur est en cours d'élaboration et sera transmis aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le principe et décide d'effectuer des travaux de mise en conformité de la salle. Un flyer pour l'appel aux dons sera distribué aux habitants avec un prochain « Infos Maillé ».

### Fixation du montant de la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif »

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées par une redevance de « consommation d'eau potable » et par deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Pour 2025, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a fixé à 0,28 € HT par mètre cube le tarif de base de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif ». Le taux de modulation en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif (station d'épuration et l'ensemble du système de collecte des eaux usées raccordé à cette station d'épuration) est fixé forfaitairement

# COMPTE RENDUS

à 0,3 pour cette première année. Ce coefficient de modulation est compris entre 0,3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance).

Le Conseil Municipal décide de fixer à 0,084 € HT/m<sup>3</sup> (0,28 € HT/m<sup>3</sup> \* 0,3) la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif ».

## Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au titre des amendes de police 2025, au taux maximal, pour la réalisation d'un giratoire au carrefour de la RD 91/RD 158.

## Échange sur les projets de fin de mandat

Pour le budget 2025, le Conseil Municipal envisage l'acquisition d'une tondeuse autoportée et d'une mono brosse pour la salle des fêtes, des travaux de réfection de peinture dans la petite salle de la salle des fêtes et l'installation de prises électriques à l'extérieur de la salle des fêtes, nécessaires pour le marché de Noël.

## Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- de la fermeture d'une classe prévue à la rentrée scolaire prochaine. L'idée de regrouper le RPI de Maillé et le RPI de Pouzay est envisagée. L'ensemble des maires de ces deux regroupements a visité les différentes écoles. L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales travaille sur une étude pour la rentrée 2026. Suite à la rencontre avec le directeur académique, un projet de territoire est à présenter.
- M. ELIAUME informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par l'Ambassadeur d'Allemagne pour lui remettre une médaille à l'Ambassade de Paris, par rapport à son travail mené autour de la Maison du Souvenir et à sa contribution au développement des relations mémorielles franco-allemandes. Ce travail ayant été collectif, M. ELIAUME a suggéré d'organiser la venue de l'Ambassadeur d'Allemagne à Maillé. Cette cérémonie aura donc lieu le 24 juin 2025 à Maillé, avec une visite de la Maison du Souvenir.

## ► RÉUNION DU 25 MARS 2025

### Transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Touraine Val de Vienne au 1<sup>er</sup> décembre 2025

Le Conseil Municipal accepte le transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne au 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire entre les communes de Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre, pour l'étude patrimoniale d'assainissement

Les communes de Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre sont liées par un dispositif de traitement des eaux usées en commun, propriété de la commune de Nouâtre. Afin de pouvoir engager des travaux sur les réseaux et sur la station en bénéficiant de subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, une étude patrimoniale débouchant sur un schéma directeur assainissement doit être menée. L'ensemble du système d'assainissement doit être compris dans cette étude. Il est donc proposé de lancer un marché à procédure adaptée unique et commun aux trois communes, ayant pour mandataire la commune de Nouâtre, au moyen d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire. Le Conseil Municipal décide d'approuver cette convention.

### Approbation du compte administratif 2024 du budget assainissement et du budget communal

Le Conseil Municipal a approuvé :

- le compte administratif 2024 du budget assainissement qui présente un excédent d'investissement de 70 168,96 € et un excédent de fonctionnement de 27 662,21 €.
- le compte administratif 2024 du budget communal qui présente un déficit d'investissement de 43 956,29 € et un excédent de fonctionnement de 277 581,71 €.

## Vote du budget assainissement 2025

Le conseil municipal vote le budget 2025 du service assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à 68 944 € et en investissement à 89 489 €.

## Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions à accorder aux associations pour l'année 2025 d'un montant total de 4 865 €.

## Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Le Conseil Municipal

- fixe le taux de la taxe d'habitation à 9,31 %
- fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 31,23 %
- fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 35,16 %

## Vote du budget 2025 de la commune

Le conseil municipal vote le budget 2025 de la commune qui s'équilibre en fonctionnement à 724 126 € et en investissement à 244 347 €.

## Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par ses membres.

	Indemnités annuelles brutes Commune	Remboursement de frais Commune	Indemnités annuelles brutes SMAEP	Indemnités annuelles brutes SATESE 37
Roy Jean-Jacques	17 891 € brut			
Saulnier Pascale	4 750 € brut			
Michel Corinne	2 771 € brut			
Heurtaux Nadine	1 425 € brut			
Bernard Xavier	4 750 € brut			
Moreau Lilian	2 960 € brut			
Ellaume Bernard			8 018 € brut	4 612 € brut

## Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du rempoissonnement de l'étang communal
- de la rencontre des maires du RPI avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale le 22 avril prochain

## ► RÉUNION DU 27 MAI 2025

### Présentation de l'avant-projet sommaire du commerce, réalisé par l'architecte

M. le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire provisoire réalisé par l'architecte. Le chiffrage estimatif des travaux s'élève à 461 000 € HT. Les subventions obtenues à ce jour sont :

- DETR : 72 000 €
- FDSR (Conseil Départemental) : 90 000 €
- CRST : 70 000 €

Soit un total de 232 000 €.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention européenne et charge le Maire de demander au service de gestion comptable la capacité d'emprunt pour la Commune. Il est décidé d'organiser une prochaine réunion avec l'ensemble des conseillers afin de prendre une décision sur ce projet.

## Animations estivales

AL Traiteur propose une animation, accompagnée d'une femme détentrice d'une licence débit de boissons, au 9 rue du 25 août, les vendredis soirs, toutes les deux semaines.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

## Convention triennale de partenariat avec la Maison du Souvenir

Après avoir pris connaissance des termes de la convention triennale de partenariat avec la Maison du Souvenir définissant l'engagement des différents partenaires dans le soutien de l'association « Pour le Souvenir de Maillé », le Conseil Municipal accepte les termes de cette convention.

## Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique, pour effectuer les missions d'entretien des espaces verts et de la voirie, suite à l'accroissement saisonnier d'activité. La durée hebdomadaire de travail sera égale à 35/35ème, à compter du 16 juin 2025 pour une durée de deux mois. La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366.

## Demande de subvention exceptionnelle en faveur de la création d'un mémorial des déportés juifs d'Indre-et-Loire

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 200 € à l'AREHSVAL pour la création d'un Mémorial des déportés juifs d'Indre-et-Loire à Tours.

## Situation relative à l'état d'entretien de la commune

M. le Maire souhaite organiser une action participative avec les habitants afin de pourvoir à l'entretien de certains espaces de la Commune. Une date reste à déterminer, un samedi matin.

Point sur les projets du Conseil Municipal Jeunes

Il avait été envisagé de mettre à disposition la salle du rez-de-chaussée du bâtiment situé 9 rue du 25 août, afin de créer un foyer provisoire pour les jeunes. Ce bâtiment n'étant pas classé « établissement recevant du public » (ERP), ce lieu est à exclure. M. le Maire suggère de proposer au Conseil Municipal Jeunes l'utilisation de la salle associative. Le Conseil Municipal est favorable à cette solution.

## Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal décide :

- de modifier la date du repas des aînés et de la fixer au 4 octobre 2025 ;
- d'acheter quatre bâches avec œillets afin d' informer de la date de la fête communale, pour un montant de 372 € TTC ;
- d'utiliser, cette année, le compteur provisoire situé sur le parking de la salle des fêtes pour l'alimentation électrique du marché de Noël ;
- de s'opposer à l'installation d'une antenne-relais au Pérou compte tenu du nombre déjà existant sur la Commune.

Le Conseil Municipal est informé :

- de la demande d'une personne désireuse d'acheter une maison au lieu-dit « le Chêne » et d'y proposer la garde de chiens pour une capacité de 4 à 6 chiens.

## ► RÉUNION DU 10 JUILLET 2025

### Protection sociale complémentaire - adhésion aux conventions de participation prévoyance et santé et à ses contrats collectifs associés souscrits par le centre de gestion d'Indre-et-Loire

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé, pour les risques de prévoyance, souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire auprès de l'organisme d'assurance Allianz Vie. Les garanties d'assurance prendront effet au 1er janvier 2026. La participation mensuelle brute de la commune sera d'un montant forfaitaire de 12 €, par agent.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé, pour les risques de santé, souscrit par le Centre de Gestion auprès de l'organisme MNT. Les garanties d'assurance prendront effet au 1er janvier 2026. La participation mensuelle brute de la commune sera d'un montant forfaitaire de 20 €, par agent.

### Convention de mandat relative à l'organisation de la procédure d'appel à initiative privée pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire

Le Conseil Municipal décide de donner mandat au SIEL pour organiser la procédure d'appel à initiative privée pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

### Préparation de la cérémonie commémorative du 25 août

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu en juin à la Maison du Souvenir avec les différents partis politiques. Il est envisagé une messe en intérieur à l'église, un discours et une lecture de texte au square. Une réunion préparatoire est fixée le 4 août 2025 à 18 heures à la Mairie.

### Point sur les projets du Conseil Municipal Jeunes

Il est présenté le règlement intérieur de l'Espace Jeunes de Maillé, basé à la salle associative.

### Point sur le projet de multi-services

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il rencontre un problème avec l'architecte qui ne travaille pas sur le projet de multiservices. L'étude énergétique est toujours en attente. La commune ayant récemment intégré le programme « Villages d'avenir », le suivi du dossier est assuré par un référent auprès de la sous-préfecture de Loches, lequel est venu à la mairie en juin pour prendre connaissance du projet et ainsi relancer l'architecte. Suite à l'analyse effectuée par la trésorerie, la capacité d'emprunt de la Commune est de 100 000 €.

## Questions et informations diverses

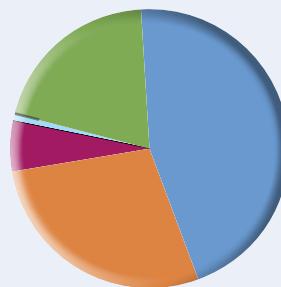
Le Conseil Municipal est informé :

- de la belle réussite de la fête communale : présence de nombreux jeunes, superbe feu d'artifice, bel accueil du Comte d'Harcourt pour la visite à Argenson, excellent repas. Malheureusement, celle-ci a été marquée par le décès de M. VILLAIN André, bénévole, le dimanche soir ;
- de la commande du défibrillateur pour la salle des fêtes ;
- de l'organisation de séances « les gestes qui sauvent » par Groupama, à la salle des fêtes de Maillé, le 2 octobre ;
- du changement de la date du repas des aînés, suite à l'indisponibilité de l'animateur : celui-ci aura lieu samedi 11 octobre 2025 ;
- de la mise en place par la communauté de communes d'un totem de réparation vélo, envisagé à proximité de la gare. Le Conseil Municipal préconise un emplacement sur le parking de la Maison du Souvenir ;
- des problèmes de voisinage au lotissement du Clos du Parc. Suite à la recommandation de la gendarmerie, une réunion de concertation a eu lieu entre tous les habitants et le Maire, accompagné de Nadine HEURTAUX et de Lilian MOREAU. Val Touraine Habitat est également intervenu dans ce conflit.



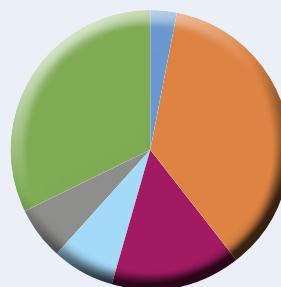
## FONCTIONNEMENT

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - DÉPENSES



328 978 €	→ CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
202 100 €	→ CHARGES DE PERSONNEL
42 879 €	→ VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
4 700 €	→ CHARGES FINANCIÈRES
214 €	→ AMORTISSEMENT
145 258 €	→ AUTRES CHARGES GESTION COURANTE

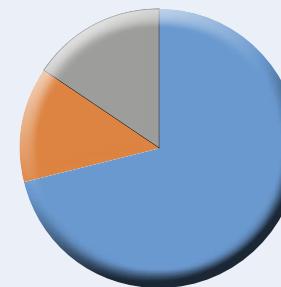
### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - RECETTES



22 630 €	→ PRODUITS DE SERVICE
264 100 €	→ IMPÔTS ET TAXES
108 740 €	→ DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS
53 130 €	→ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
44 000 €	→ ATTÉNUATION DE CHARGES
233 625 €	→ EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ

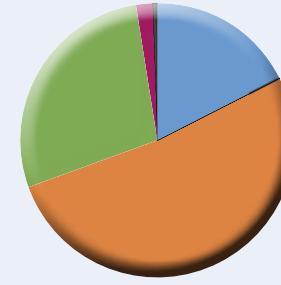
## INVESTISSEMENT

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - DÉPENSES



174 083 €	→ OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT
32 490 €	→ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
37 773 €	→ DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - RECETTES



42 879 €	→ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
214 €	→ AMORTISSEMENTS
127 000 €	→ SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
68 356 €	→ DOTATIONS, FONDS DIVERS
4 897 €	→ PRODUITS DE CESSIONS
1 000 €	→ EMPRUNTS, DETTES ASSIMILÉES

SALLE DES FÊTES		COMMUNE		HORS COMMUNE		
GRANDE SALLE	PARTICULIERS	01/05 au 30/09	01/10 au 30/04	01/05 au 30/09	01/10 au 30/04	
		160,00 € 260,00 €	210,00 € 360,00 €	215,00 € 370,00 €	270,00 € 465,00 €	
PETITE SALLE	ASSOCIATIONS hors commune	50,00 €	70,00 €	60,00 €	80,00 €	
		500,00 €	500,00 €	310,00 € 500,00 €	360,00 € 500,00 €	
SALLE ASSOCIATIVE						
RÉUNIONS PRIVÉES (journée et demi-journée)		50,00 €	75,00 €			

La distribution des sacs jaunes est faite à l'agence postale communale, début janvier et début juillet.

<b>JANVIER</b>	Samedi 10 Samedi 17 Dimanche 25 Vendredi 30	11h00 - Cérémonie des vœux AG Maillé à Livre Ouvert Concours console FIFA (CMJ) 15h - AG UNC Loto du football FCS2M (salle des fêtes de Pouzay)
<b>FÉVRIER</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup> Vendredi 27	10h30 - AG du L.A.M. (Loisirs, Animations de Maillé) 18h30 - AG ACCM
<b>MARS</b>	Samedi 14 Samedi 28	Repas Dansant FCS2M à Maillé Journée spéciale Truites Prix du Polar en Val de Vienne (Maillé à Livre ouvert)
<b>AVRIL</b>	Dimanche 12 Dimanche 19	Loto du football FCS2M (Salle des Fêtes de Pouzay) Sortie du LAM « Tournée Générale »
<b>MAI</b>	Vendredi 8	Cérémonie de l'Armistice 1945, défilé et vin d'honneur Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Maillé
<b>JUIN</b>	Samedi 20	Fête des Écoles (Marcilly)
<b>JUILLET</b>	Samedi 4 Dimanche 5	Fête communale
<b>AOÛT</b>	Mardi 25	Cérémonie commémorative du massacre du 25 août 1944
<b>OCTOBRE</b>	Dimanche 11	Brocante du L.A.M.
<b>NOVEMBRE</b>	Mercredi 11	Cérémonie de l'Armistice 1918, défilé et vin d'honneur



## A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

## PÊCHE

CARTE À LA JOURNÉE	8,00 €
ABONNEMENT ANNUEL	
• Habitants de la Commune	66,00 €
• Personnes hors Commune	85,00 €
<i>Gratuit pour les moins de 14 ans</i>	
ENFANTS DE MAILLÉ, ÂGÉS DE 14 À 16 ANS	
• Carte à la journée	4,00 €
• Abonnement annuel	30,00 €

## TENNIS

- GRATUIT pour les habitants
- Accessible sans clé

PHOTOCOPIES  
A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

FORMAT A4	• Recto Noir & Blanc	0,60 €
	• R/V Noir & Blanc	0,70 €
	• Recto Couleur	0,70 €
	• R/V Couleur	0,80 €
FORMAT A3	• Recto Noir & Blanc	0,70 €
	• R/V Noir & Blanc	0,90 €
	• Recto Couleur	0,80 €
	• R/V Couleur	1,00 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES  
S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE	170,00 €
CONCESSION CINQUANTENAIRE	335,00 €
CAVURNE	270,00 €
15 ans	530,00 €
30 ans	
Jardin du Souvenir	60,00 €

CONCESSION GRATUITE POUR ENFANTS de moins de 5 ans pour une durée de 30 ans, puis achat à 50% du tarif en vigueur l'année d'acquisition de la concession.

# L'école

# de Maillé



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Nouâtre, Ports-sur-Vienne et Pussigny accueille cette année 145 élèves sur 6 classes.

A la rentrée de septembre 2025, nous avons malheureusement de nouveau subi une fermeture de classe au sein du RPI. Il reste donc 2 classes par école.

*Les enseignantes de l'école de Maillé font classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi :*

- ▷ de 9h00 à 12h20 (ouverture du portail à 8h50),
- ▷ de 13h55 à 16h35 (ouverture du portail à 13h45).

« **Voyager à travers le temps et les générations** » est notre projet principal de l'année.

Des intervenants extérieurs nous aideront à la réalisation de ce thème et participeront aux activités éducatives :

- ▷ **Pierre PIZAINE** intervient en musique le mardi après-midi depuis le 7 octobre.
- ▷ **Audrey LANGE** débutera ses séances de théâtre chaque jeudi matin, du 6 novembre 2025 au 2 avril 2026 inclus.
- ▷ **Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Maillé** assurent différentes animations autour de la lecture enfantine, un jeudi après-midi tous les 15 jours par classe.

L'équipe enseignante

**Voici les enseignantes et les effectifs par classe pour l'année scolaire 2025-2026**

## ÉCOLE MATERNELLE DE NOUÂTRE

### CYCLES 1 → 53 ÉLÈVES

- **Emilie DYS** → 17 PS & 10MS (27 élèves)  
ATSEM : Christine MAUCLERC
- **Magalie OBLIGIS**  
(directrice) → 5 MS & 21 GS (26 élèves)  
ATSEM : Céline MARQUET

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MAILLÉ

### CYCLE 2 → 45 ÉLÈVES

- **Karine HÄMMERLÉ**  
(directrice) → 13 CP & 9 CE2 (22 élèves)
- **Céline ARNAULT** → 23 CE1

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCILLY-SUR-VIENNE

### CYCLE 2 & 3 → 47 ÉLÈVES

- **Stéphanie DUBOIS**  
(directrice) → 6 CE2/ 16 CM1 (22 élèves)
- **Sandrine DOURY** → 25 CM2



# Collège Patrick Baudry

Le **COLLÈGE PATRICK BAUDRY** compte cette année 115 élèves. La grande majorité des personnels est restée la même ce qui assure une continuité dans l'accompagnement des élèves. Quelques nouveaux ont pris place: quatre nouveaux professeurs viennent rejoindre l'équipe enseignante (sur les 15 au total), deux nouvelles assistantes d'éducation et une nouvelle assistante de direction, M<sup>me</sup> Méry, M<sup>me</sup> Le Sager, Principale, a retrouvé son poste après une année sur le collège de Sainte-Maure-de-Touraine.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, M. Olivier Torset a pris la direction du collège.

De beaux projets vont cette année encore être menés tels que « Jeunes en librairie », « Parcours en milieu scolaire autour De Mercure à Neptune de Jérôme Brabant » qui va associer poésie et danse, des concours, des sorties par exemple : « **Roc aux Sorciers** », Nantes ou Saumur, dans le cadre de la classe Défense, une mobilité Erasmus + pour les élèves de 3<sup>e</sup> et ceux de l'option Langues et Cultures Etrangères Anglais, une webradio dans le cadre du Territoire Educatif Rural, des rencontres avec des professionnels du secteur... Toutes ces actions ont un objectif commun, éléver le niveau général et donner les mêmes chances à tous.

La cérémonie républicaine de remise du Diplôme National du Brevet a eu lieu le soir des vacances d'Automne en présence des élus des communes. *Elle a pu mettre en valeur les belles réussites de nos élèves notamment par le nombre de mentions obtenues à l'examen.*

*Toutes nos Félicitations encore pour le travail mené !*





Rue du 25 Août 37800 Maillé  
**02.47.43.13.39**  
[siepvv37@siepvv37.com](mailto:siepvv37@siepvv37.com)

## Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne

**Le SIEPVV, un syndicat essentiel pour nos écoles et nos enfants**  
Le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV) regroupe les communes de Maillé, Marcilly-sur-Vienne, Nouâtre, Ports-sur-Vienne et Pussigny. Créé pour mutualiser les moyens, le syndicat s'efforce de maintenir une offre scolaire et périscolaire de qualité dans nos villages. Il fait le lien au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), il a pour missions principales la gestion du personnel (ATSEM, agents d'entretien, animatrices périscolaires, cantinières et accompagnatrices). Il assure le service périscolaire (accueil du matin et du soir, activités éducatives). Comme d'autres syndicats scolaires en France, le SIEPVV a comme objectif de répondre à un enjeu majeur, maintenir la pérennité des écoles en milieu rural par la mutualisation des ressources.

### Zoom sur la garderie périscolaire : un lieu d'animations et de découvertes !

Chaque jour, avant et après l'école, la garderie périscolaire du SIEPVV accueille vos enfants dans un cadre chaleureux et dynamique. Au programme : jeux, ateliers créatifs, découvertes sportives et moments conviviaux. Cette année, les enfants ont l'opportunité de s'initier à plusieurs thématiques créatives dès le matin et sur plusieurs temps. Ces moments partagés avec les animatrices du service périscolaire offrent des moments d'éveil, où les enfants développent leur imagination, leur autonomie et leur esprit d'équipe. Suivez les activités et les créations faites par les enfants en ligne ! Sur la page Facebook de l'APE ainsi que sur la page Facebook de « Accueil Périscolaire de Nouâtre – SIEPVV »

### Nos enfants, des artistes en herbe

Le SIEPVV contribue à l'éveil culturel des enfants à travers des activités musicales et théâtrales. Cette année encore, vos enfants bénéficieront des ateliers proposés par les écoles du RPI. Leurs réalisations seront mises en valeur lors d'événements qui vous seront communiqués en cours d'année.

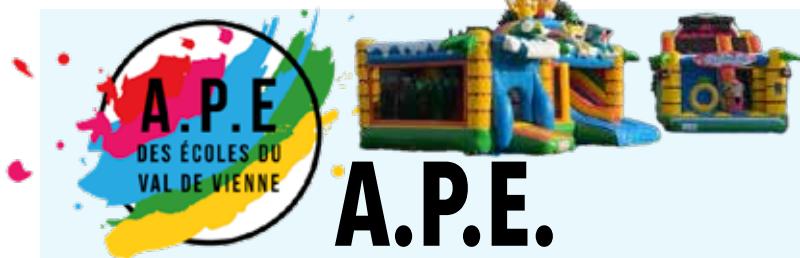
### Vie du SIEPVV

Le syndicat tient à remercier chaleureusement Nathalie Chevard (cantinière à la retraite) et Christine Mauclerc (ATSEM proche de la retraite). Leur implication et leur sérieux ont marqué des générations d'enfants et de parents. Elles nous manqueront et nous leur souhaitons une belle et heureuse retraite ! En dernier lieu, le syndicat remercie son personnel qui s'engage au quotidien pour les enfants du RPI. Merci au secrétariat administratif, au service périscolaire, au service de cantine et au service technique et d'accompagnement.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au syndicat sur le site (menus des restaurations scolaires, planning des activités de l'accueil et Loisirs, comptes-rendus des conseils, informations diverses...) [www.siepvv37.com](http://www.siepvv37.com)

### MEMBRES DU BUREAU DU SIEPVV

M. AUTANT-FERNANDES, Président  
chargé des affaires courantes et de la gestion du personnel  
M. AUBERTOT, Vice-président  
chargé du Numérique et de la Communication  
M. DEFOER, Vice-président  
M. POUJAUD, Vice-président  
M. DUBOIS, Vice-président



**L'APE des écoles de Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau pour l'année scolaire 2025-2026 :**

- PRÉSIDENTE : Syndelle FOULON
- PRÉSIDENTE ADJOINTE : Hélène SOUBISE
- TRÉSORIÈRE : Anne-Lise JAMES
- TRÉSORIÈRE ADJOINTE : Géraldine SIMON
- SECRÉTAIRE : Céline CHADOZEAU
- SECRÉTAIRE ADJOINTE : Nadège FALIBARON

Ainsi que ses membres actifs :

Cindy FERREIRA DA SILVA, Marion SOUBISE, Sandrine TOUCHARD, Sébastien FERRER, Lauriane BENIGNA, Manon DUMAS, Gwenaëlle VAN RONSELE, Mathieu AVOLIO, Audrey SIMONNET, Pauline SOULAS, Julie MARTIN.

Comme lors des années précédentes, vous nous retrouverez pour de nombreux événements :

*Sous réserve de modifications / annulations*

### OCTOBRE

- Brocante de Maillé le 12/10
- Benne à papier du 13/10 au 19/10
- Halloween à la salle des fêtes de Maillé le 31/10

### NOVEMBRE-DÉCEMBRE

- Loto à Ports-sur-Vienne le 16/11
- Participation au marché de Noël de Maillé le 13/12
- Distribution de chocolats de Noël
- Vente d'agrumes

### JANVIER

- Vente de fromages
- Benne à papier

### MARS-AVRIL

- Carnaval
- Distribution de chocolats de Pâques
- Vente d'agrumes

### MAI-JUIN-JUILLET

- Vente de saucissons & vins
- Fête de l'école du RPI
- Fête de Maillé

Nous vous rappelons que les bénéfices engendrés par l'APE sont destinés aux écoles, c'est pourquoi il est important pour nous qu'un maximum de personnes participe à nos événements.

*Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook [ape Nouâtre-Marcilly-Maillé] à nous envoyer un mail [ape37800@gmail.com], ou à demander directement à un membre du bureau.*





## DÉLI' CELLE

BOULANGERIE PÂTISSERIE  
Solène & Florian



39, Route Nationale 37170 LA-CELLE-SAINT-AVANT

**02.47.65.00.10**

boulangeriedelicelle@gmail.com

*Du pain pour aujourd'hui*



*Un produit d'excellence*

Aspergus

**06.82.79.13.22**



Médéric BOISSEAU - La Coupellière à Maillé

1, rue des Barons  
VILLEPERDUE



Restaurant  
&  
Traiteur

1, Rue des Barons  
37260 Villeperdue

02 47 65 95 74 - 06 32 66 59 65

[www.restaurant-letournebride-37.com](http://www.restaurant-letournebride-37.com)

restaurantletournebride37@gmail.com

[www.facebook.com/letournebride](http://www.facebook.com/letournebride)



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement  
des Ordures Ménagères du Chinonais

## Changement de prestataire de collecte des déchets

À compter du 02 janvier 2026, le service de collecte sera assuré par notre nouveau prestataire.



### LES JOURS DE COLLECTE

À ce jour, nous vous confirmons qu'aucun circuit, ni jour de collecte, n'a été modifié.



### EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

En cas de jour férié, le principe du rattrapage reste inchangé : la collecte des déchets est systématiquement décalée d'un jour à partir du lendemain du férié, et ce, jusqu'au samedi.



### PRÉSENTATION DES BACS

Les véhicules de collecte rouleront au biocarburant et seront désormais équipés d'un seul compartiment de plus grande capacité. Les tournées seront ainsi réalisées en double passage le même jour :

Un passage pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (bac gris).

Un passage dédié aux emballages recyclables (sac ou bac jaune)



LA COLLECTE  
DE MES DÉCHETS



MES DÉCHÉTÉRIES  
& MA CARTE D'ACCÈS



MES CONSIGNES  
DE TRI



JE RÉSERVE  
MON COMPOSTEUR



STOP PUB  
& BOÎTE À PILES



**imprimerie**  
**Berton**

Contact  
**06 60 29 60 59**

[imprimerieberton@gmail.com](mailto:imprimerieberton@gmail.com)

ATELIER  
NOYANTAIS  
TYPO'INFO  
GRAPHIE



**06.76.88.83.50**



Touraine Val de Vienne  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## EAU & ASSAINISSEMENT

UN NOUVEAU SERVICE INTERCOMMUNAL AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025



Un accueil physique  
à L'Île-Bouchard  
Rue de la Vienne

Un numéro unique  
02 47 25 26 00  
24h/24 - 7j/7 pour urgences

Les infos sur  
[www.cc-tvv.fr](http://www.cc-tvv.fr)  
& auprès des mairies

**Le 1<sup>er</sup> décembre 2025, la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) exercera officiellement la compétence eau et assainissement pour l'ensemble des 40 communes du territoire.**

Cette évolution fait suite à une décision collective. L'ensemble des 40 communes du territoire a pu se prononcer et la majorité qualifiée s'est montrée favorable à une gestion en commun. Un arrêté préfectoral officialisant le transfert de compétences a été signé le 5 juin 2025.

Ce transfert marque une nouvelle étape dans la gestion du cycle de l'eau, jusqu'alors assurée localement par les communes ou des syndicats.

### Ce qui change au 1<sup>er</sup> décembre 2025

La CCTVV devient autorité organisatrice du service public de l'eau potable et de l'assainissement (collectif et non collectif). Elle définit désormais les orientations stratégiques, vote les tarifs, assure la planification des investissements et devient l'interlocuteur unique pour toutes les questions liées à ces compétences. Elle agira

également en représentation-substitution auprès des syndicats d'eau potable qui perdurent (SMAEP Richelieu-Courcoué, SMAEP de la Crosse, SMAEP Maillé-Dracé-Marcilly-Nouâtre).

Le service eau et assainissement accueillera le public à L'Île-Bouchard, dès décembre 2025, dans l'ancienne caserne des pompiers (rue de la Vienne). À l'horizon 2027-2028, il s'installera durablement dans les anciens locaux de la gendarmerie, après leur réhabilitation.

Un numéro unique sera également mis en place :

**02 47 25 26 00**

Il permettra de répondre à toutes les questions et d'assurer une astreinte 24h/24 - 7j/7 pour les urgences techniques (fuite, dégât des eaux...).

En 2026, pas de changement du tarif voté : c'est une année blanche en matière de tarif voté par les élus. Une TVA sera appliquée pour les communes qui en sont dépourvues à ce jour.

### **Vos factures continueront à venir de vos opérateurs habituels.**

À terme, une harmonisation progressive des tarifs sera engagée, pour un service plus équitable à l'échelle des 40 communes.

Les modalités de gestion varient selon les communes, en fonction des exploitants actuels. La gestion pourra rester déléguée à un prestataire (SAUR, VEOLIA, etc.), assurée par une régie intercommunale, ou partagée selon les configurations locales.

Une rubrique dédiée à ce service et aux informations utiles sur notre site internet est mise en ligne.

**[www.cc-tvv.fr](http://www.cc-tvv.fr)**



06.49.50.21.58

[magali@helpy37.fr](mailto:magali@helpy37.fr)



1b rue Pierre Cantault 37800 NOUATRE - 02 47 65 20 46 - [accueil.assainissement@protec-centre.fr](mailto:accueil.assainissement@protec-centre.fr)

## À L'ASSAUT DES BOUCHONS !



Débouchage de canalisations  
Passage de caméra  
Service d'urgence  
Hydrocurage « Eco-l'eau »  
Assainissement  
Procédé « Green Fosse »

© PROTEC

## LE RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Une démarche  
essentielle pour  
tous les jeunes  
de 16 ans

Le recensement citoyen est une étape incontournable dans la vie des jeunes français. Il concerne tous les garçons et les filles dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

### Il est une condition indispensable :

- pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC);
- accéder à certains concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc...);
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Il suffit de se présenter à la mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Mur  
Plafond  
Parquet  
Sol stratifié  
Papier peint  
Toile de verre

Michaël GAUTRONNEAU  
06 03 45 63 90

12 bis, rue de la Frelonnerie - 37270 Montlouis-sur-Loire  
gautronneamichael@gmail.com • [www.mg-color.fr](http://www.mg-color.fr)

## JP Bourgneuf Paysage

Entretien et Création des espaces verts  
Entretien et fleurissement des sépultures

06.63.91.27.03 - 37800 MAILLÉ

[bourgneufjeanphilippepro@gmail.com](mailto:bourgneufjeanphilippepro@gmail.com)

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



06 20 27 39 45

Aurélien ADELINET  
1, La Chaume 37800 MAILLÉ - [stelectricité37@gmail.com](mailto:stelectricité37@gmail.com)

DÉPANNAGE

RÉNOVATION

TRAVAUX NEUFS

MISE AUX NORMES

## N° D'URGENCE EN INDRE-ET-LOIRE

NUMÉRO APPEL EUROPÉEN ☎ 112

SAMU ☎ 15

POMPIERS ☎ 18

POLICE SECOURS ☎ 17

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02 47 66 85 11

ENFANCE EN DANGER ☎ 119

VIOLENCES AUX FEMMES ☎ 3919

HARCÈLEMENT ☎ 3020

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE

**Ouverture :** lundi, jeudi et 1 samedi sur 2 : de 10h à 12h et mardi et vendredi de 14h à 17h30  
**Fermé le mercredi**

Secrétaire : Sandrine BARREAU

☎ 02 47 65 24 71

secretariat@maille.fr - www.maille.fr

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h30, le samedi de 9h00 à 11h30

**Levée du courrier :** du lundi au samedi à 10h00

Agent d'accueil : Valérie CARRÉ ☎ 02 47 65 24 70

## MAISON DU SOUVENIR

**Ouverture :** du lundi au samedi de 10h30 à 13h00 & de 14h00 à 18h00 et le dimanche 14h00 à 18h00

**Fermée le mardi et le matin des jours fériés**

Le weekend : fermée du 01/12 au 31/03/2026

☎ 02 47 65 24 89

www.maisondu souvenir.fr  
contact@maisondu souvenir.frBIBLIOTHÈQUE  
MAILLÉ À LIVRE OUVERT

**Ouverture :** mardi & vendredi de 16h00 à 18h00  
samedi de 10h00 à 12h00

☎ 02 47 65 37 56

bibliotheque@maille.fr

## DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

☎ 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

☎ 02 47 65 27 91

DE MARCILLY : Stéphanie DUBOIS

☎ 02 47 65 32 75

## CANTINE DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ

☎ 09 77 89 19 36

## COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principal : M. Olivier TORSET

☎ 02 47 65 20 42

ce.0370024a@ac-orleans-tours.fr

## Nos adresses incontournables

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE (SIEPVV)

Secrétariat ouvert mardi, jeudi de 9h00 à 12h00, et de 14h00 à 17h00 et vendredi de 9h00 à 13h00

2, rue du 25 août - 37800 MAILLÉ

☎ 02 47 43 13 39

www.siepvv37.com

siepvv37@siepvv37.com

## CENTRE DE LOISIRS ALSH DE NOUÂTRE

☎ 07 87 57 54 99

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
TOURAINE VAL DE VIENNE

14, route de Chinon - 37220 PANZOULT  
contact@cc-tvv.fr

☎ 02 47 97 03 26

## DÉCHÈTERIE NOYANT-DE-TOURAINE

**Ouverture :** lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 - Fermée le mardi

☎ 02 47 65 88 27

## DÉCHÈTERIE DE PORTS-SUR-VIENNE

**Ouverture :** lundi de 8h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Fermée le mardi, jeudi et vendredi

☎ 02 47 65 01 06

## GARE DE TOURS SNCF

(serveur vocal)

☎ 36 35

## PHARMACIE DE NOUÂTRE

**Ouverture :** de 9h00 à 12h30  
et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Madame MILLET

☎ 02 47 65 20 28

## CABINET MEDICAL DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers ☎ 02 47 56 03 58

## CABINET INFIRMIER DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers ☎ 02 47 65 22 50

## GENDARMERIE DE RICHELIEU

☎ 02 47 93 63 20

## GENDARMERIE DE SAINTE-MAURE

☎ 02 47 72 35 60

## SERVICES PRÉFECTORAUX

☎ 02 47 64 37 37

www.indre-et-loire.gouv.fr

## HUMENIA - ANTENNE SAAD

43, place du Maréchal Leclerc - SAINTE-MAURE

Mesdames CAVAILLER, BOUCHARD ET ROTTIER

☎ 02 47 65 61 89

## AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Permanence Partie commune de la Poste à Saint-Epain  
Mardi toute la journée,

les autres jours par téléphone uniquement

Contact du secteur: Madame Ménard Gaëlle

☎ 06 74 96 13 99

## HÔPITAL DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

REPAS À DOMICILE

☎ 02 47 72 32 32

## PAROISSE TOURAINE VAL DE VIENNE

Père Christophe MALRIC

☎ 02 47 58 51 03

## ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous

☎ 02 47 65 42 25

## CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Rue du 8 Mai

☎ 02 47 65 47 19

## DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Boulevard Paul-Louis-Courier

CS 60161 37501 CHINON Cedex

☎ 02 47 93 55 55

Accueil tous les matins de 9h00 à 12h00

Les après-midis sur rendez-vous de 13h30 à 16h00

www.impots.gouv.fr

## SOGEA

☎ 02 47 48 27 52

URGENCES 24h/24 7j/7

☎ 06 29 51 64 91

## SMICTOM À CHINON

☎ 02 47 93 22 05

www.smictom.com

## RELAIS EMPLOI / FRANCE SERVICES

«Les Passerelles» SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

msap@relaisemploimt.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

# EURL LES BOISSONNERIES

*Abattage, Travaux de broyage et élagage au lamier et TP*

13, rue des Près Michau - 37240 LIGUEIL

**06.84.77.23.15**

[l.bruneau982@laposte.net](mailto:l.bruneau982@laposte.net)

**Intermarché**  
SUPER

SAINTE-MAURE DE TOURNAINE

**LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX  
MANGER AU MEILLEUR PRIX.**



## POUR TOUS VOS ÉVÉNEMENTS

(fête de famille, mariage, anniversaire, ...)

Contactez nos équipes :

Charcuterie Traiteur Fromage 02 18 24 11 89  
Boucherie 02 18 24 11 90  
Poissonnerie 02 18 24 11 91  
Boulangerie Pâtisserie 02 47 65 61 46



Centre commercial  
Les Marchaux  
Tél. 02 47 65 67 81

[pdu9441@mousquetaires.com](http://pdu9441@mousquetaires.com)

Du lundi au samedi de 9h à 19h30

Le dimanche de 9h30 à 12h30

**leDRIVE**

Livraison à domicile  
en partenariat avec  
**Shopopup**

Retrouvez-nous sur  
notre page Facebook  
**Intermarché**  
**Ste Maure de Touraine**



VISUALISEZ  
TOUS NOS PROMOS  
AVEC L'APPLI



TM Alimentaire Intermarché - RCS Paris 549 102 277 - SAS au capital de 149 984, Siège social : 34, rue Auguste Chabrolles - 75737 Paris Cedex 15 - Crédits photos : Adobe Stock - Annecy - 100% SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION MÉTIER INTERMARCHÉ

RCS Bourg 84 433 884 B8 - Conservation : ARTOIS - IM8-0508 - Ingénierie en LE

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. [WWW.MANGERBOUGER.FR](http://WWW.MANGERBOUGER.FR)

VOTRE CENTRE À SAINTE-MAURE-DE-TOURNAINE  
**TOURISMO PNEUS**

**EUROTYRE**  
PNEUS ET SERVICES

Jérôme BOUGREAU - Gérant  
**02.47.34.05.36**

[tourismo.pneus@wanadoo.fr](mailto:tourismo.pneus@wanadoo.fr)

## UN GRAND MERCI AUX ANNONCEURS

**Merci à l'infographiste  
et à l'imprimeur qui nous  
ont accordé leur confiance pour la  
réussite de ce bulletin municipal et  
pour lesquels nous vous demandons de privilégier vos achats  
et vos travaux.**

**Nous remercions également  
les bénévoles de la commune pour  
leur implication dans les  
différentes manifestations  
qui ont eu lieu cette année.**

**EN VRAI,  
PLUS ON SE PARLE,  
MIEUX ON SE COMPREND.**



**Demandez votre devis personnalisé et GRATUIT  
dans votre caisse locale de Sainte Maure :**

### VOTRE AGENCE :

57 avenue du Général de  
Gaulle - 37800

### SAINTE MAURE DE TOURNAINE

02 47 65 18 14

Océane BOUCHER  
06 30 07 72 06

Jennifer MIZZI  
06 33 13 57 47

Clara LEFEVRE  
06 78 90 78 94  
Spécialiste des professionnels

Laurence RIGOLLÉ  
06 33 79 35 16  
Franck CHEVRIER  
06 76 36 80 70  
Spécialistes des agriculteurs

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutualistes Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. [www.groupama.fr](http://www.groupama.fr). Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Crédit : Agence Marcel / Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - Ne pas jeter sur la voie publique - 12/2020

 **Groupama**

### DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. Le Maire

*Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs  
à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.*

**RÉDACTION**  
**La commission Information et Communication**

Mise en scène graphique : ATELIER NOYANTAIS | Impression : IMPRIMERIE BERTON